

Bibliothèque numérique

medic



Archives générales de médecine

*1829, série 1, n° 20. - Paris : Béchet jeune ;
Migneret, 1829.*

Cote : 90165, 1829, série 1, n° 20

Sélection de pages : 132 à 135

ABLATION D'UN CANCER DU SEIN PENDANT UN SOMMEIL MAGNÉTIQUE.

— M. Jules Cloquet fait verbalement à la section la communication suivante : « Le 8 avril, il fut consulté par une dame (1) âgée de 64 ans, pour un cancer ulcéré du sein droit, compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondans. Ce chirurgien pensa que le seul moyen de sauver la malade était de pratiquer l'opération, mais comme elle ne se trouvait pas dans des conditions

(1) M.^{me} Flandin, mère d'un riche négociant, rue St.-Denis, N.º 151.

très-favorables, il l'engagea à prendre l'avis de quelques-uns de ses confrères. M. le docteur Chapelain, médecin ordinaire de la malade, appuya près d'elle les motifs de M. Jules Cloquet, et chercha à la décider à une opération qu'elle redoutait extrêmement et à laquelle elle se refusait. Cette dame, d'une constitution éminemment nerveuse, très-irritable, était très-facilement impressionnée par l'action du magnétisme animal que M. Chapelain avait employé sur elle depuis quelques mois, mais sans succès, dans le but de dissoudre l'engorgement du sein. Celui-ci proposa donc à M. Cloquet de pratiquer l'opération pendant que la malade serait dans le sommeil magnétique, afin de lui éviter, par la suspension de la sensibilité, les douleurs de l'opération et les accidens qui en sont ordinairement la suite. M. Jules Cloquet n'y voyant pas d'inconvénient, bien que persuadé que la malade se réveillerait au premier coup de bistouri, l'opération fut fixée au dimanche 12 avril. La veille et l'avant-veille, la dame fut somnambulisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui, dans cet état, la disposait à supporter sans crainte l'opération, tandis qu'à son réveil elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé, M. Jules Cloquet, en arrivant à dix heures et demie, trouva la malade habillée et assise sur un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait une heure à peu près qu'elle était revenue de la messe, qu'elle entendait habituellement à la même heure, et M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour. La malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, s'assit sur une chaise. M. le docteur Chapelain soutint le bras droit, le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps : M. Pailloux, élève interne de l'hôpital St.-Louis, fut chargé de présenter les instrumens et de faire les ligatures : une première incision, partant du creux de l'aisselle, fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle; la seconde, commencée au même point, cerna la tumeur par en bas et fut conduite à la rencontre de la première : les ganglions engorgés furent disséqués et enlevés avec beaucoup de précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée; la durée de l'opération a été de dix à douze minutes. Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité. Aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés; la malade n'a cessé de présenter cet état d'abandon et d'impassibilité automatique qu'elle offrait à l'arrivée de M. Jules Cloquet; on n'a pas été obligé de la contenir, mais seulement de la soutenir. Une ligature a

été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions ; mais, chose digne d'observation, lorsque le chirurgien vint à laver la peau aux environs de la plaie avec une éponge imbibée d'eau, la malade manifesta des sensations semblables à celles produites par le chatouillement, et dit plusieurs fois avec hilarité : « Eh ! finissez, ne me chatouillez pas... » La plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs et pansée, l'opérée fut mise au lit, toujours dans l'état de somnambulisme dans lequel on la laissa pendant quarante-huit heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorrhagie qui n'eut point de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant : la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau ; la malade ne manifesta aucune sensibilité ni douleur : le pouls conserva son rythme habituel.

« Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade, dont le sommeil magnétique durait depuis deux jours. Elle ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé, mais en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfans autour d'elle, elle éprouva une émotion très-vive que M. Chapelain fit cesser en l'endormant aussitôt. Aujourd'hui, 16 avril, la plaie a été pansée pour la seconde fois : elle est en bon état : la malade est calme, et aucun accident n'est survenu. »

Tel est, dit M. Jules Cloquet, le récit exact des faits dont j'ai été témoin. Je prie la section de croire que je ne suis ici que simple narrateur, que je me borne à rapporter ce que j'ai vu : que je n'en tire aucune conséquence et m'abstiens de toute controverse relative au magnétisme : que je communique simplement à mes confrères un fait qui m'a paru remarquable : que je fais cette communication pour rendre hommage à la vérité, afin que par la suite l'enthousiasme, l'ignorance ou la mauvaise foi, s'emparant de cette observation, ne me fassent dire ni faire ce que je n'ai dit ni fait. Au reste, ajoute M. Jules Cloquet, quels que soient les résultats de l'opération, et les chances de succès me paraissant très-incertaines, attendu l'étendue de la plaie, l'âge, l'état de maigreur de la malade, et l'existence d'une affection asthmatique dont elle est tourmentée depuis plusieurs années, je les communiquerai d'abord aux membres de la section de l'Académie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

M. Larrey a observé des exemples d'un courage remarquable chez des gens auxquels il a pratiqué les opérations les plus douloureuses, sans que le moindre signe de douleur pût être aperçu ; il pense qu'il ne faut pour cela qu'une volonté forte, et qu'il est tout-à-fait inutile de recourir au magnétisme pour se rendre compte d'un phénomène de ce genre ; il regrette vivement que son honorable confrère ait pu croire à l'influence magnétique, et se soit laissé induire en erreur.

par de pareilles jongleries : « On ne sait pas, dit-il, jusqu'à quel point l'intérêt ou le fanatisme peuvent porter les hommes à déguiser les douleurs qu'ils éprouvent, et l'opérée n'est autre chose qu'une *commère des somnambuliseurs*. » Il cite à ce sujet l'assassin de Kléber, qui, au milieu des horribles supplices qu'on lui fit subir, ne cessa de chanter; il en appelle au témoignage de M. Ribes, qui a vu maintes fois, ainsi que lui, des soldats que l'on opérât encourager pendant le même temps ceux de leurs camarades qui devaient l'être après eux; enfin, il termine en disant qu'il serait dangereux de laisser croire au public qu'un chirurgien distingué a pu être la dupe de ces ridicules supercheries, et que, pour lui, il serait très-fâché d'y voir son nom associé. — M. J. Cloquet répond que M.^{me} Flandin est pieuse, modeste, riche et incapable de se prêter à un commérage; qu'au reste il sait bien que la volonté peut beaucoup, et que dernièrement il a amputé le bras d'un soldat blessé au combat de Navarin, qui chanta pendant tout le temps de l'opération; mais que dans le cas qui fait l'objet de la discussion, il ne prétend rien expliquer, et raconte seulement ce qu'il a vu; que la vérité, quelque incroyable qu'elle soit, n'en est pas moins la vérité, et qu'il faut toujours la dire; enfin, qu'il ne peut que répéter cette seule chose, savoir, que cette dame a été tout-à-fait impassible, et a montré l'insensibilité d'une cataleptique ou d'un cadavre. — M. Hervez de Chégoïn fait observer que les femmes très-nerveuses, et surtout très-pieuses, supportent parfaitement bien les opérations sanglantes, et que ces deux conditions se trouvaient réunies chez l'opérée dont il est question, ce qui suffit pour rendre concevables tous les phénomènes observés. — M. Lisfranc cite, à l'appui de ce qu'ont avancé MM. Larrey et Hervez de Chégoïn, l'exemple d'une jeune fille affectée de fongus hématode, sur laquelle il pratiqua la ligature de l'artère carotide primitive sans qu'elle donnât pour ainsi dire signe de douleur, et sans que le pouls ou la face présentassent d'altération. — M. J. Cloquet demande que la section nomme une commission pour examiner la malade avec lui; elle est composée de MM. Lisfranc, Hervez de Chégoïn, Oudet et Moreau.

Bibliothèque numérique

medic



Archives générales de médecine

1837, série 3, n° 01. - Paris : Béchet jeune ; Migneret ; Panckoucke, 1837.

Cote : 90165, 1837, série 3, n° 01

Sélection de pages : 257 à 258

Séance du 31 janvier. — **OPÉRATIONS PRATIQUÉES PENDANT LE SOMMEIL MAGNÉTIQUE.** — M. Jules Cioquet, dont le nom avait été prononcé dans la dernière séance, au sujet d'une femme chez laquelle il a amputé un sein cancéreux pendant le sommeil magnétique, prend la parole pour redire de nouveau à l'Académie les détails de cette observation, qu'il lui avait déjà soumise, et rappeler qu'il ne s'est présenté que comme historien, et qu'il a toujours eu soin de se tenir en dehors de toute explication des phénomènes magnétiques. M. J. Cloquet reprend donc les diverses circonstances du fait dont il s'agit : la femme opérée avait non-seulement un sein entièrement cancéreux, mais de plus, de nombreux ganglions axillaires étaient envahis. Deux incisions de neuf à dix pouces de longueur ont dû cerner la tumeur ; des ligatures des vaisseaux ont été pratiquées, les ganglions de l'aisselle extirpés. L'opération a été longue et pénible, car il fallait ménager l'artère axillaire. Quoi qu'il en soit, cette femme n'a pas

proféré la moindre plainte. M. Cloquet n'a pas saisi davantage, dans l'expression de ses traits, la plus légère trace d'émotion. Interrogée à diverses reprises, elle a constamment répondu qu'elle ne ressentait aucune douleur. La première marque de sensibilité qu'elle ait donnée, c'est au moment où M. Cloquet lotionnait la surface de la plaie pour procéder au pansement, qu'elle se mit à rire en disant qu'on la châtouillait. Du reste, la plaie marchait à la guérison, quand, à la suite d'une promenade en voiture que le magnétiseur avait jugée convenable, elle fut prise d'un point de côté, indice d'un épanchement, et mourut le vingtième jour après l'opération.—Il faut noter que dans tout cet intervalle de temps, le sommeil magnétique n'a été interrompu qu'une seule fois, et promptement reproduit, la malade réveillée ayant donné des signes d'un vif saisissement à la vue des résultats de l'opération qu'elle avait subie sans le savoir. Les pansements se faisaient sans qu'elle en eut plus de conscience. La promenade en voiture avait eu lieu de même au milieu de son sommeil. Enfin on peut dire rigoureusement qu'elle est morte en dormant.